



COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROCÈS-VERBAL

81^e SÉANCE TENUE LE 7 MAI 2009 à 18 h

Maison du Citoyen, salle des comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M. Alain Riel, président conseiller district de Deschênes (n^o 3)
M^{me} Valérie-Anne Bachand, citoyenne
M. Luc Desroches, citoyen
M^{me} Nicole DesRoches, CREDDO
M^{me} Cindy Lecavalier, citoyenne
M. Jacques Paulhus, citoyen
M^{me} Catherine Podeszfiniski, citoyenne
M. Cedric Tessier, Commission jeunesse

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, responsable des commissions et comités

Ressources-internes

M. Éric Boutet, directeur adjoint, Service de l'urbanisme et du développement durable
M. Daniel Faubert, chef de la division de la planification du territoire
M^{me} Louise Lavoie, directrice du Service de l'environnement
M^{me} Renée Roberge, coordonnatrice – politique environnementale

Autres

M^{me} Sarah Fiset
MM. Mario Desbiens et Gaétan Provencher et M^{me} Ginette Langevin

ABSENCES :

Membres

M. Luc Montreuil, conseiller, district de Masson-Angers (n^o 16)
M. Frank Thérien, conseiller, district d'Aylmer (n^o 1)
M. Alain Breton, CFER Outaouais
M. Guy Latreille, citoyen

Ressource-interne

M. Pascal Thivierge, coordonnateur en planification publique

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président constate les présences et ouvre l'assemblée à 18 h.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté en ajoutant un sujet à l'article 13.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 avril 2009
4. Signature du procès-verbal de la séance du 2 avril 2009
5. Suivi du procès-verbal de la séance du 2 avril 2009
6. Date de la prochaine assemblée
7. Présentation d'une analyse de faisabilité d'un programme de sensibilisation à base volontaire (Programme éco-citoyen) préparé en vue de l'obtention d'une maîtrise en environnement
8. Suivi de la mise en œuvre de la politique environnementale :
 - La mosaïque et le site web;
 - Semaine de l'environnement, démarches avec la Ville d'Ottawa, Travaux publics et services gouvernementaux Canada et Environnement Canada;
 - Information sur le projet Climat Municipalité, source de fonds du provincial pour préparer un inventaire et un plan d'action pour réduire les GES;
 - Formation auprès des employés municipaux pour contrer la marche au ralenti inutile, installation de coupe-moteur;
 - Démarches pour réduire la consommation d'électricité dans les bâtiments municipaux;
 - Programme « diagnostic résidentiel mieux consommer » d'Hydro-Québec.
9. Période de questions des citoyennes et citoyens
10. Présentation des critères d'attribution pour les subventions recommandées par la CCEDD
11. Présentation du rapport du consultant sur l'étude d'opportunité d'implantation d'un réseau d'Éco-Centres sur le territoire de la Ville de Gatineau
12. Recommandation relative à la fluoration de l'eau potable à Gatineau
13. Sujets divers :
 - a) Projet d'aménagement du Parc-o-bus de Limbour
14. Levée de l'assemblée

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 avril 2009

Le procès-verbal de la séance du 2 avril 2009 est approuvé.

4. Signature du procès-verbal de la séance du 2 avril 2009

Le procès-verbal de la séance du 2 avril 2009 est signé par le président.

5. Suivi du procès-verbal de la séance du 2 avril 2009

Aucun commentaire n'est formulé.

6. Date de la prochaine assemblée

La prochaine séance de la CCEDD se tiendra jeudi le 4 juin 2009.

Le président souligne que M. Peter Kevan, professeur en biologie environnementale à l'université Guelph, sera invité à la séance du 4 juin 2009. On suggère de débiter cette séance, à 15 h, par une visite du site de l'ancien dépotoir Cook, et ce, en vue d'amorcer la constitution d'un sanctuaire de pollinisation.

7. Présentation d'une analyse de faisabilité d'un programme de sensibilisation à base volontaire (Programme éco-citoyen) préparé en vue de l'obtention d'une maîtrise en environnement

Arrivée de M^{me} Sarah Fiset.

M^{me} Sarah Fiset présente les principales conclusions d'une analyse de faisabilité d'un programme de sensibilisation à base volontaire (Programme éco-citoyen) préparé en vue de l'obtention de sa maîtrise en environnement. Elle insiste particulièrement sur :

- Le but de l'analyse de faisabilité;
- La définition de « marketing social » (objectifs, accepter, rejeter, modifier et abandonner un comportement);
- La définition de « marketing socio-communautaire »;
- La description de quelques programmes de sensibilisation environnementale au Québec (Villes de Laval et de Sherbrooke, Recyc-Québec, GazMétro, programme événement écoresponsable, programme éco-peinture et RecycFluo, programme Visez juste);
- La description du programme Éco-Citoyens.

Plusieurs commentaires sont formulés, entre autres, sur :

- Le suivi qui devrait être accordé à cette présentation;
- L'implantation graduelle du programme Éco-Citoyens;
- L'importance du « marketing social »;
- L'idée d'introduire les niveaux de performance (bronze, argent, or) pour les entreprises et organismes listés dans le bottin vert;
- La possibilité d'avoir accès à des subventions du gouvernement du Québec pour le recyclage des ampoules fluo compact.

Départ de M^{me} Sarah Fiset.

8. Suivi de la mise en œuvre de la politique environnementale :

Le président profite de l'occasion pour remercier chaleureusement M^{me} Renée Roberge pour tout le travail qu'elle a exécuté à la Ville de Gatineau et lui souhaite bonne chance dans ces nouvelles fonctions.

La mosaïque et le site web :

On mentionne que le dévoilement de la mosaïque humaine, produite dans le cadre du lancement officiel de la politique environnementale, a eu lieu et est exposée au deuxième étage de la maison du Citoyen.

Semaine de l'environnement, démarches avec la Ville d'Ottawa, Travaux publics et services gouvernementaux Canada et Environnement Canada :

On souligne que plusieurs activités (kiosques, sensibilisation, emprunte écologique, etc.) se dérouleront, dans le cadre de la semaine de l'environnement qui se tiendra du 31 mai au 6 juin 2009. La Ville d'Ottawa, Travaux publics et services gouvernementaux Canada et Environnement Canada se sont concertés pour souligner cette semaine de l'environnement.

Information sur le projet Climat Municipalité, source de fonds du provincial pour préparer un inventaire et un plan d'action pour réduire les GES :

On indique qu'un nouveau programme de subvention est disponible. Ce programme permettra de financer jusqu'à 90 % des coûts de production d'un inventaire en vue d'établir le bilan des CO₂ de la Ville de Gatineau.

Formation auprès des employés municipaux pour contrer la marche au ralenti inutile, installation de coupe-moteur :

On mentionne qu'environ 200 employés « col-bleu » de la Ville de Gatineau ont reçu une formation pour contrer la marche au ralenti inutile des moteurs des véhicules de la Ville de Gatineau.

Démarches pour réduire la consommation d'électricité dans les bâtiments municipaux :

On souligne qu'un objectif de réduction de 5 %, d'ici 2014, de la consommation d'électricité dans les bâtiments municipaux a été fixé.

Programme « diagnostic résidentiel mieux consommer » d'Hydro-Québec :

Enfin, on mentionne que 200 000 \$ ont été amassés par la Ville de Gatineau dans le cadre du programme « diagnostic résidentiel mieux consommer » d'Hydro-Québec. On rappelle que l'objectif a été fixé à 300 000 \$ pour la Ville de Gatineau et qui sera, sans doute, atteint et même dépassé selon les gestionnaires de ce programme.

9. Période de questions des citoyennes et citoyens

Arrivée de MM. Mario Desbiens et Gaétan Provencher de même que M^{me} Ginette Langevin.

M. Mario Desbiens désire sensibiliser les membres de la CCEDD sur quelques problèmes de pollution sonore spécifiques au centre-ville. Il demande que :

- 1- Les silencieux « illégaux » installés sur des véhicules de promenade ne soient plus tolérés;
- 2- Le déneigement et l'entretien printanier des rues ne soient plus, exclusivement, effectués la nuit;
- 3- La Ville de Gatineau prenne des mesures pour interdire les banderoles publicitaires accrochées derrière les avions au-dessus du territoire municipal.

M. Desbiens mentionne qu'il a l'appui de quatre associations de résidents de l'Île de Hull.

Le président de la CCEDD souligne que la Ville de Gatineau a retenu « La qualité de vie » comme l'un des sept grands thèmes de la politique environnementale et qu'ainsi, la Ville s'engage à « maintenir et intensifier les mesures visant à réduire la pollution sonore » sur son territoire.

De plus, le président mentionne que le règlement numéro 44-2003 sur le « bruit » devra éventuellement être actualisé.

M^{me} Ginette Langevin de l'Association du quartier Wright mentionne également que les résidants du secteur Wrightville sont aussi aux prises avec les mêmes problèmes de pollution sonore que les résidants de l'Île de Hull. Elle demande donc l'intervention de la Ville de Gatineau à ce sujet.

M. Gaétan Provencher explique que le réseau Vélo-boulot est présentement en campagne de recrutement pour inciter les citoyens de la Ville à s'inscrire au réseau Vélo-boulot et à s'engager, au moins une journée par semaine, à utiliser leur vélo pour se rendre au travail au cours de la période du 1^{er} juin au 22 septembre 2009.

M. Provencher, ajoute que les municipalités de Maniwaki, Pontiac, Papineauville et Montebello participeront au réseau Vélo-boulot en 2009.

Départ de MM. Mario Desbiens et Gaétan Provencher de même que M^{me} Ginette Langevin.

10. Présentation des critères d'attribution pour les subventions recommandées par la CCEDD

Plusieurs questions, réponses, commentaires et suggestions sont formulés, entre autres, sur :

- La vérification légale de la procédure qui sera mise en place;
- L'obligation d'avoir une participation financière, technique ou autre des organismes;
- La révision des critères d'évaluation 4 et 5 en fournissant quelques explications;
- La préparation d'un formulaire de demande d'aide financière;
- L'importance de conserver une certaine souplesse afin de tenir compte de la présence des bénévoles qui doivent compléter les demandes de subvention;

Départ de M^{me} Renée Roberge.

- La pertinence d'ajouter ou de ne pas ajouter une date limite pour la présentation des demandes;
- La révision des pourcentages des critères d'évaluation et leur application;
- La pertinence de supprimer le chiffre « 16 » dans le deuxième critère d'évaluation;
- Le pourcentage qui devrait passer de 50 à 75 % de financement en provenance du fonds de la CCEDD;
- La comptabilisation du temps des bénévoles (utiliser les lignes directrices du fonds vert);
- L'ajout de définition d'un « projet novateur » et de « l'expérience » de l'organisme demandeur de fonds.

11. Présentation du rapport du consultant sur l'étude d'opportunité d'implantation d'un réseau d'Éco-Centres sur le territoire de la Ville de Gatineau

On mentionne que le rapport sur l'étude d'opportunité d'implantation d'un réseau d'Éco-Centres sur le territoire de la Ville de Gatineau sera présenté le 26 mai prochain au conseil municipal.

On présente un résumé du contenu du rapport en insistant, entre autres, sur :

- La définition d'un écocentre (gestion responsable et efficace des matières résiduelles);
- L'aménagement physique des aires de réception, de circulation, de déchargement, de transport et des aires pour les RDD et le réemploi;
- La définition d'un réseau d'écocentres;
- L'état de la situation des écocentres ailleurs au Québec;
- L'aménagement d'un parc à conteneurs temporaires, au centre de récupération et de transbordement (CRT) du boulevard de la Carrière, en attendant l'implantation du réseau d'écocentres;
- Les coûts d'aménagement d'un parc à conteneurs temporaires;
- Le scénario proposé pour un réseau d'écocentres (secteurs, population desservie, marché potentiel);
- La conception, la gestion, l'aménagement potentiel du site, l'identification des sites et le plan d'affaires (implantation, exploitation, coûts globaux, modes de gestion).

Départ de M. Cédric Tessier

12. Recommandation relative à la fluoration de l'eau potable à Gatineau

On dépose et présente quelques documents relatifs au dossier de la fluoration possible de l'eau potable à Gatineau, ces documents sont :

- Pertinence de la CCEDD de faire part à la Commission Gatineau, Ville en santé, sur la fluoration de l'eau;
- Fluoration de l'eau, impacts et considérations opérationnelles;
- Estimation des coûts de la fluoration pour les installations de la Ville de Gatineau;
- Mémoire de l'AQTE sur la fluoration de l'eau potable, mai 1988;
- Avis de la Ville de Québec relatif à la fluoration de l'eau potable, 13 avril 2007.

De nombreuses questions, réponses, commentaires et suggestions sont formulés, entre autres, sur la pertinence et le moment propice, pour la CCEDD, de formuler une recommandation au conseil municipal sur la fluoration de l'eau potable à Gatineau.

Il est convenu de convoquer une séance spéciale le 11 juin prochain afin que la CCEDD puisse formuler une recommandation sur la fluoration de l'eau potable à Gatineau.

13. Sujets divers :

a) Projet d'aménagement du Parc-o-bus de Limbour

À la suite d'une question, on donne quelques explications sur le projet d'aménagement du Parc-o-bus de Limbour.

14. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h 45.